

JEUNES



Education Nationale, Service Social en faveur des élèves

Le service social en faveur des élèves est présent au sein des collèges et lycées dans le but d'apporter écoute, aide, conseil **aux élèves** et **leurs familles**.

Pour rencontrer un travailleur social, contactez l'administration de l'école pour un rendez-vous.

**Collège Albert Camus
2 bis, avenue Bernard Chochoy
62380 Lumbres
03.21.39.63.36**

**Lycée Professionnel Bernard Chochoy
Rue Marx Dormoy
62380 Lumbres
03.21 .12. 11.11**

Maison des Adolescents du Littoral

La Maison des Adolescents accueille gratuitement tous les **jeunes âgés de 10 à 20 ans** ainsi que les **parents**.

**Permanences à la Maison des Services
sur rendez-vous au, le 1^{er} jeudi de chaque
mois de 9H00 à 12H00.
03.91.18.15.80**

**Permanences à Saint Omer
42 rue Edouard Devaux
62 500 Saint Omer**

Mission Locale

La Mission locale est un espace au service des **jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire classique, diplômés ou non.**

Le Conseiller Référent apporte à ces jeunes un suivi personnalisé, des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi en matière de santé, d'accès au logement, d'aide à la mobilité...

Permanences à la Maison des Services

Permanences à la Mairie d'Alquines

Permanences à la Mairie de Nielles les Blequin

Sur rendez-vous au 03.21.12.57.24



Point Info-Jeunesse

Le point Information Jeunesse ou encore PIJ est un lieu ouvert aux **jeunes.**

C'est un espace d'écoute, d'information et d'orientation sur :

- Les loisirs, la culture, les vacances
- Les jobs et l'emploi
- La santé
- Le logement, la justice et l'accès aux droits
- L'Europe et la mobilité internationale
- Les initiatives et projets

Ouverture au public à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres sans rendez-vous

Lundi 13h30 - 16H30

Mardi 8H30 12H30 - 13H30 16H30

Mercredi 8H30 12H30 - 13H30 16H30

Jeudi 8H30 12H30 - 13H30 16H30

Vendredi (semaine paire) 8H30 12H30

03.21.12.57.24

pijlumbres@wanadoo.fr

Centre d'Information et d'orientation

Voir la rubrique « Insertion, formation, emploi »

Ecole de la deuxième chance

L'école de la deuxième chance s'adresse à **des jeunes âgés de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans aucune qualification.**

L'école leur propose une formation pour l'acquisition des connaissances de base et la définition de leur projet professionnel. Pendant cette période, les jeunes sont amenés à faire des stages dans des entreprises.

Site de Saint Omer

17 rue Allent

62 500 Saint Omer

03.28.52.60.60

info@e2c-lillimetropole.fr

www.e2c-grandlille.fr

Plateforme pour l'Avenir et l'emploi

La Plateforme pour l'Avenir et l'emploi des Jeunes du Pays de Saint Omer a pour objectif la création d'un circuit court entre **les jeunes de moins de 26 ans** en recherche d'un emploi et **les entreprises** en recherche de compétences.

Pacte pour l'avenir & l'emploi des jeunes

Rue Albert Camus

62968 Longuenesse

03.21.98.27.46

www.pacteavenirjeunes.fr

Le Conseil Départemental avec la mesure coup de pouce

Le Département aide les jeunes aux financements du **permis de conduire**, du **premier logement**, de la réalisation d'un **projet individuel ou collectif**, du passage du **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), du **BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Un site internet dédié aux mesures "Coup de pouce" du Département du Pas-de-Calais a été lancé sur jeunesdu62.fr

03 21 216 216